RÉF ELE3 PL

BTS ELEC
Électrotechnique



FORMATION EN ALTERNANCE | **NIVEAU 5**

LIEU DE FORMATION | DATE

ISTRES | CFAI Provence | Sept. 2021 - Juin 2023
MANOSQUE | Lycée Les Iscles | Sept. 2021 - Juin 2023
LA SEYNE/MER | Lycée Paul Langevin | Sept. 2021 - Juin 2023
NICE | Lycée Don Bosco | Sept. 2021 - Juin 2023

RNCP25353

MÉTIER

Le•la technicien•ne supérieur en électrotechnique a un champ de compétences très large. C'est un•e spécialiste de l'étude, de la mise en oeuvre, de l'utilisation et de la maintenance des équipements électriques.

Ces équipements, de plus en plus sophistiqués en raison de l'évolution des technologies de l'informatique et de l'électronique, peuvent faire intervenir des procédés d'hydraulique, de pneumatique, d'optique, ...

OBJECTIF DE LA FORMATION

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de :

- Analyser les cahiers des charges et les appels d'offre
- Concevoir des solutions techniques et process de fabrication
- Réaliser les dossiers techniques de fabrication et d'exécution
- Analyser les causes d'un dysfonctionnement et faire évoluer les solutions techniques
- Contribuer à la conception, à la définition des moyens et à l'interprétation des résultats
- Adapter des solutions techniques d'un système existant
- Régler les paramètres d'un système pour la partie électrique
- Proposer des améliorations sur un système
- Réaliser un ouvrage, un équipement en suivant un dossier de fabrication ou d'exécution
- Organiser l'ordonnancement, la logistique, à partir des prévisions de commande et des moyens matériels disponibles
- Préparer, planifier l'intervention sur un chantier
- Suivre les coûts, les délais et la qualité de réalisation, dans le cadre d'une gestion de projet
- Fournir un appui technique aux clients et/ou aux opérateurs de fabrication ou d'installation

SECTEURS CONCERNÉS : service de travaux neufs (étude, réalisation et mise au point) ou service maintenance. Secteurs tels que les équipements et le contrôle industriel, la production et le transport de l'énergie, les automatismes et la gestion technique du bâtiment, le froid, les équipements publics ou les installations des secteurs tertiaires et de l'habitat.

PROGRAMME

PRATIQUE PROFESSIONNELLE

Physique appliquée à l'électrotechnique | Electrotechnique | Automatisme | Essai de systèmes | Mécanique et construction | Hygiène, sécurité

FORMATION GÉNÉRALE

Mathématiques | Culture générale | Anglais

DURÉE ET ORGANISATION

Formation en contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation, période de professionnalisation

Durée : 2 ans | 675 heures de formation par an. **Alternance** : 2 sem. en entreprise | 2 sem. en centre de formation.

Une partie de la formation peut être réalisée en distanciel. Durée et alternance indicatives et ajustables en fonction des besoins de l'entreprise et des prérequis de l'apprenant.

COÛT

Formation prise en charge par l'entreprise d'accueil et rémunérée pour le candidat (spécificité selon type de contrat)

VALIDATION

BTS ÉLECTROTECHNIQUE

BTS ELEC
Électrotechnique

Code diplôme : 32025515

CONTACT ISTRES
Imane Baaziz
06 25 04 42 86
baaziz@cfaiprovence.com

CONTACT MANOSQUE
Céline Longobardi
06 25 04 42 86
longobardi@afpiprovence.com

CONTACT LA SEYNE/MER
Séverine Lerosey
06 16 12 08 10
lerosey@afpiprovence.com

CONTACT NICE
Muriel Boiteau
06 07 67 40 79
boiteau@afpiprovence.com

ADMISSION

Public

▶ Être âgé de 15 à moins de 30 ans*.

▶ Être de nationalité française, ressortissant de l'UE ou étranger en situation régulière de séjour et de travail.

*Pour les plus de 30 ans, possibilité de se former en contrat de professionnalisation ou période pro (nous consulter).

Pré-requis d'entrée en formation

Le parcours de formation est validé après un positionnement du candidat :

▶ Admission en première année : être titulaire d'un baccalauréat général ou technologique, d'un baccalauréat professionnel MELEC, MEI ou d'un diplôme de niveau IV à orientation industrielle.

▶ Admission en deuxième année : être titulaire de la 1ère année identique au diplôme en initial.

Qualités requises : Écoute | Polyvalence | Capacité à prendre des décisions | Responsabilité | Adaptabilité | Créativité | Abstraction

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Modalités

Dossier de pré-inscription en ligne, entretien individuel de positionnement, signature d'un contrat d'apprentissage

Délais d'accès

En fonction de la date de signature du contrat d'apprentissage, ASP

Parcours adaptés

Adaptation possible du parcours selon les prérequis

Handicap

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap (Étude de l'intégration avec le référent handicap du centre)

MODALITÉS ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques

Formation en présentiel et/ou distanciel avec alternance d'apports théoriques et de mises en situations pratiques pour ancrer les apprentissages.

Moyens pédagogiques

Salles de formation équipées et plateaux techniques adaptés et aménagés d'équipements spécifiques.

Équipe pédagogique

Formateurs experts titulaires au minimum d'un BAC+2/+4 et/ou d'une expérience professionnelle d'au moins 5 ans : professionnels du métier, responsable de formation, direction de centre, conseiller en formation, référent handicap, équipe administrative.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET D'EXAMEN

Les candidats•es sont présentés•ées aux épreuves générales et techniques du BTS ELECTROTECHNIQUE, diplôme délivré par le Ministère de l'éducation nationale de la jeunesse et des sports.

INDICATEURS DE PERFORMANCE

Réussite aux examens Juin 2020

Istres | Cfai Provence | **90%**
Manosque | Lycée Les Iscles | **73%**
La Seyne/Mer | Lycée Paul Langevin | **66%**
Nice | Lycée Don Bosco | **85%**

POURSUITE D'ÉTUDES & DÉBOUCHÉS

▶ Licence professionnelle | École d'ingénieur

▶ Exemples de métiers : chef de chantier en installations électriques | Électromécanicien•ne | Technicien•ne de bureau d'études | Technicien•ne électrotechnicien

Inscriptions sur
www.formation-industries-paca.fr

UIMM PÔLE FORMATION SUD
LA FABRIQUE DE L'AVENIR

Certifié Référencé En partenariat avec

CODE UAI : 0131782S - Numéro de déclaration activité : 93131605713 - **CFAI-Provence** : Réalisation de formations en apprentissage de niveau III et IV, en nos murs ; Gestion administrative de formations de niveau III et IV dispensées par des écoles partenaires ; Gestion de formations de niveau I dispensées par des écoles partenaires **AFPI-Provence** : Gestion de formations continues et en alternance de niveau I et II dispensées par des écoles partenaires ; Conception et réalisation des autres formations continues. Seule l'AFPI est concernée par la certification VeriSelect